



## Fédération du Pas-de-Calais

Monsieur le Ministre,

Informé avant-hier soir seulement de la tenue de la table ronde à laquelle nous sommes conviés ce jour à vos côtés, je suis au regret de vous faire savoir qu'il ne m'est pas possible de me libérer, devant participer à Paris ce même jour au colloque européen sur les Roms organisé par la LDH et l'Association Européenne des Droits de l'Homme.

Votre prédécesseur Eric Besson nous avait invités à peu près dans les mêmes conditions pour nous consulter alors que toutes les décisions avaient déjà été prises et d'ailleurs publiées dans le journal *La Voix du Nord* le jour même de la concertation. Il nous avait invités à aider le gouvernement à « humaniser sa politique de fermeté ». Nous avons cru comprendre que ces pratiques étaient définitivement révolues puisque, on l'avait martelé pendant la campagne, « le changement c'était maintenant ». Je tiens à préciser que nous ne faisons pas partie de ceux qui ne vous considèrent pas comme un authentique républicain et cristallisent leur désaccord politique sur votre seule personne. Nous avons aussi appelé à voter au second tour pour François Hollande. Tout récemment, nous nous sommes solidarisés avec Madame Taubira, victime de propos infâmes et nous menons actuellement campagne contre la politique de la haine.

Cela dit, suite à l'interpellation par notre président national Pierre Tartakowski, François Hollande, alors candidat, avait assuré qu'il n'y aurait plus d'expulsion sans mesure de relogement. Dans la foulée, il y a eu votre circulaire d'août 2012, or, ce que nous constatons jusqu'alors, c'est la poursuite des expulsions par les forces de police, c'est-à-dire que le volet répressif est appliqué avec fermeté mais que le volet social et humanitaire ne l'est pas, même si la presse a relaté ces jours derniers une déclaration de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais affirmant qu'il n'y aurait pas d'évacuation brutale du squat du boulevard Victor Hugo tant qu'on indiquera pas comment seront prises en charge ces personnes.

Alors qu'on se préoccupe à présent du statut des animaux, comment admettre que des êtres humains eux-mêmes victimes de conditions politiques ou économiques inhumaines se retrouvent jetés à la rue et harcelés par la police ? Faut-il rappeler une fois encore l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont on a célébré ce 10 décembre le 65<sup>ème</sup> anniversaire ?

Hormis la tenue de tables rondes où les associations sont un peu mieux considérées que précédemment par la Préfecture, où est le changement promis ? Le travail fourni par les bénévoles avec les associations humanitaires et caritatives sur le terrain depuis des années suscite notre admiration mais cela ne compense pas les carences de l'État. Tous ces militants mériteraient d'être honorés tant ils sont exemplaires en termes de solidarité, d'assistance et de fidélité aux valeurs et aux idéaux de la République.

Alors, Monsieur le Ministre, quand vous tenez vous-même les propos qui ont été les vôtres sur les Roms, comment pourrait-on vous approuver au nom même des valeurs républicaines dans lesquelles vous dites inscrire votre action ? La question migratoire mérite autre chose qu'un traitement policier et répressif qui est depuis des années celui qu'appliquent les gouvernements successifs. Elle ne peut pas davantage reposer sur la seule implication des

bénévoles et nous attendons de votre part ainsi que du Président de la République un engagement fort sur des bases humanistes, comme nous l'attendons de vos homologues européens.

Ce que nous demandons :

C'est d'abord que les migrants, quel que soit leur statut administratif, puissent bénéficier d'un hébergement, d'une aide alimentaire et d'un accès aux soins dans le respect de la dignité humaine. Cela signifie qu'il soit mis un terme aux mesures de harcèlement et de dégradation des biens des migrants.

Nous dénonçons l'entrave à l'aide humanitaire que représente la destruction de matériels de première nécessité. Nous dénonçons aussi le non-respect du volet prévention de la circulaire du 26 août 2012 qui prévoit notamment l'accompagnement social des personnes expulsées ou l'aménagement d'un site d'accueil provisoire. À cet égard, pouvez-vous nous indiquer quelles sont très concrètement les mesures envisagées pour assurer un véritable diagnostic social précisant les besoins en matière de logement, de santé pour les personnes concernées ?

Nous constatons que la politique de répression ne fait qu'encourager les réactions de rejet, voire de xénophobie d'une partie de la population. Notre association a d'ailleurs dû réagir vivement suite à l'appel lancé par Madame le Maire de Calais, incitant à la délation à l'encontre de migrants qui avaient trouvé refuge dans des squats. Puis-je vous rappeler que l'ordonnance du Conseil d'État en date du 10 février 2012 réaffirmait le droit à l'hébergement pour tous, le consacrant comme une liberté fondamentale.

Nous demandons enfin que toute personne souhaitant demander l'asile puisse avoir accès à une procédure équitable et satisfaisante et nous attendons que la France, maintes fois condamnée dans le passé par l'ONU comme par les instances européennes, agisse en conformité avec ses obligations internationales.

Le 12 décembre 2013

**Alain PRUVOT**

***Président de la Fédération du Pas-de-Calais de la Ligue des droits de l'Homme***